

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DES REFORMES ADMINISTRATIVES ET  
DE LA PROMOTION DE LA FEMME

DIRECTION GENERALE DE LA  
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA  
MAITRISE DES EFFECTIFS

Décret n° \_\_\_\_\_ MFPRAPF/DGFP/DPME-SR  
Portant intégration, nomination, titularisation, à titre  
exceptionnel et versement de certains candidats dans les  
cadres des services sociaux (enseignement); en tête  
monsieur **BERI Jean.**

(regularisation)

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

VISAS

Vu l'acte fondamental;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 63-81/FP-BE du 26 mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;

Vu le décret n° 67-50/FP-BE du 24 février 1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

Vu le décret n° 67-304/MT-DGT du 30 septembre 1967 modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'enseignement secondaire, abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64-165 du 22 mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'enseignement ;

Vu le décret n° 91-049 du 05 mars 1991 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;

Vu le décret n° 94-769 du 28 décembre 1994 portant suspension des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un reclassement, d'un avancement, d'une révision de situation administrative ou de toute autre promotion ;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998 portant délégation de pouvoir au ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 99-50 du 3 avril 1999, portant versement des agents civils de l'Etat dans la classification prévue par la loi n° 021/89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu la note de service n° 427/MEN/CAB/DGASG/SC du 3 mai 1994, portant recrutement des volontaires à l'enseignement ;

Vu les additifs n° 1211 du 05 septembre 1994 et n° 1545 du 3 novembre 1994 à la note de service 427/MEN/CAB/DGASG/SC du 3 mai 1994 portant recrutement des volontaires à l'enseignement ;

Vu les dossiers de candidature constitués par les intéressés ;

**DECRETE :**

Article 1 : Les candidats ci-après désignés, titulaires de la maîtrise en sciences économiques, obtenue à l'université Marien NGOUABI, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (enseignement), au grade de professeur des lycées stagiaire, indice 790, titularisés exceptionnellement et nommés professeur certifié des lycées, de 1<sup>er</sup> échelon, indice 830, ACC=néant et mis à la disposition du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur chargé de la recherche scientifique selon le tableau ci-dessous :

N°	Noms et Prénoms, date et lieu de naissance	Date d'intégration	Date de titularisation	Option du diplôme
1-	BERI Jean, né le 1 <sup>er</sup> octobre 1958 à Moutélé (Mouyondzi)	9 janvier 1995	9 janvier 1996	Economie et gestion du secteur public
2-	AVEYAGHOU Laurent, né le 29 avril 1960 à loubamba (Kibangou)	23 janvier 1995	23 janvier 1996	Relations économiques internationales
3-	BALOSSA Norbert, né le 24 mars 1957 à Baratier	24 janvier 1995	24 janvier 1996	Economie et planification du développement
4-	KIFOUNOU Pierre, né le 15 avril 1962 à Dolisie	8 juin 1995	8 juin 1996	Monnaie et finance
5-	KIMBEMBE KIYINDOU Joseph, né le 2 mars 1962 à Kinshasa	16 janvier 1995	16 janvier 1996	Economie et gestion du secteur public
6-	MASSAMBA Ida Maria Lafleur, née le 13 janvier 1966 à Brazzaville	14 janvier 1995	14 janvier 1996	Économétrie et recherche opérationnelle

*[Signature]*

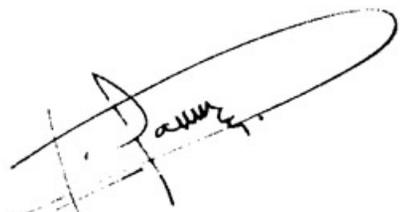
N°	Noms et Prénoms, date et lieu de naissance	Date d'intégration	Date de titularisation	Option du diplôme
7-	MBANGOU (Jean Bernard) né le 14 juin 1956 à Kiniadi	03 novembre 1994	03 novembre 1996	Economie et gestion du secteur public
8-	MBENGO KIFOUMBA (Edouard) né le 9 novembre 1960 à Ngoma-Kibangou	23 janvier 1995	23 janvier 1996	Economie et gestion du secteur public
9-	NANITELAMIO (Ernest) né le 25 août 1958 à Taa (Goma Tsé-Tsé)	16 janvier 1995	16 janvier 1996	Économétrie et recherche opérationnelle
10-	MBAKOUO (Joseph) né vers 1962 à Oboli (Djambala)	31 janvier 1995	31 janvier 1996	Monnaie et finance
11-	NGANKOUSSOU (Marcel) né le 12 juillet 1962 à Maloukou (Mabaya)	1 <sup>er</sup> février 1995	1 <sup>er</sup> février 1996	Econométrie et recherche opérationnelle
12-	OTINI (Benoît) né le 29 avril 1963 à Djambala	14 janvier 1995	14 janvier 1996	Politique économique
13-	PALOULOU (Gédeon) né le 19 avril 1963 à Brazzaville	14 janvier 1995	14 janvier 1996	Économétrie et recherche opérationnelle
14-	OWASSA (DIBAS Urbain) né le 31 mai 1963 à Brazzaville	14 février 1995	14 février 1996	Politique économique
15-	BASSOUAMA (Aimé Jean) Claude, né le 2 août 1965 à Boko	29 mai 1995	29 mai 1996	Monnaie et finance
16-	MOULOKI (Jean Baptiste) né le 16 novembre 1965 à Brazzaville	16 janvier 1995	16 janvier 1996	Monnaie et finance

**Article 2 :** Les intéressés sont versés dans les cadres de la catégorie I, échelle I, 1<sup>re</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, indice 850 ACC= Néant, pour compter des dates respectives de titularisation, en application du décret n° 99-50 du 03 avril 1999 susvisé.

**Article 3 :** Conformément au décret n°94-769 du 28 décembre 1994 susvisé, le versement et la titularisation ne produiront aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre

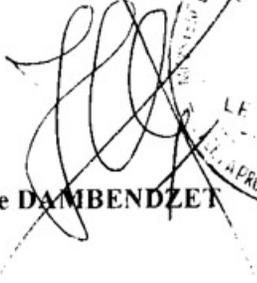
Article 4 : Le présent décret qui prend effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000 sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 1<sup>er</sup> Décembre 2000

  
Denis SASSOU NGUESSO

Par le Président de la République,

La ministre de la fonction publique, des réformes administratives et de la promotion de la femme,

  
Jeanne DAMBENDZE



Le ministre de l'économie, des finances et du budget,

  
Mathias DZON

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, chargé de la recherche scientifique,

  
Pierre NZILA

AMPLIATIONS :

- JORC 2
- DGFP/DPME 3
- MFPRAPF-SST 3
- DGB 3
- DGCF 2
- MEPSRS 2
- DPAA 2
- INTERESSES 16
- DOSSIERS 48
- SGG/BC 2 

